

ASSEMBLÉE NATIONALE

14 décembre 2013

ACCÈS AU LOGEMENT ET URBANISME RÉNOVÉ - (N° 1499)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE569

présenté par
M. Goldberg, rapporteur

ARTICLE 25

A l'alinéa 33, substituer au mot :

« prévoyance »,

le mot :

« travaux ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination.